

PROJET PACTE BIOGAZIER

Contribution des acteurs



MISSION

Acheminer et distribuer le gaz naturel dans les communes et les territoires quel que soit le fournisseur d'énergie à travers les missions suivantes :

- Concevoir, construire, entretenir et exploiter les 198 886 km de réseau de distribution de gaz naturel.
- Acheminer l'énergie gaz naturel pour le compte de plus de 50 fournisseurs, en toute impartialité.
- Distribuer du gaz naturel auprès de 11 millions de clients.
- Accompagner et raccorder au réseau les producteurs de biométhane.
- Promouvoir les usages du gaz naturel et le développement du réseau et de l'énergie gaz.

ZONE D'ACTIVITE

France, dont les 396 communes bretonnes desservies en gaz naturel (environ 71% de la population).

VOTRE CONTRIBUTION AU PACTE BIOGAZIER

Partenaire du Pacte électrique breton depuis la convention d'accompagnement Etat- Région Bretagne - GRDF du 2 Octobre 2012, GRDF souhaite prolonger cet acte fondateur de la stratégie de transition énergétique en Bretagne en développant du gaz renouvelable (viser le 100% de gaz renouvelable en 2050) produit localement en circuit court et en optimisant ses usages dont la mobilité durable et en contribuant par son expertise au développement de la filière.

En Bretagne, GRDF est activement engagé dans la transition énergétique portée par la Région et agit en proximité et en partenariat avec les territoires (EPCI, 4 Syndicats d'Énergie breton et PEB, communes...) et les parties prenantes impliquées (Chambre Régionale d'Agriculture, agriculteurs, industriels, ADEME, collectif Breizh bio GNV...). GRDF est également partenaire du projet SMILE (évolution vers les réseaux gaz « intelligents" : zone pilote de Pontivy)

Notre engagement traduit notre contribution, dans le cadre de notre mission, aux objectifs régionaux Breizh COP validés en décembre 2018 pour « Accélérer la transition énergétique en Bretagne », et notamment à développer la production d'énergie renouvelable, réduire les consommations d'énergie et poursuivre le développement d'infrastructures de production plus décentralisées et décarbonées

Ainsi les actions ci-dessous visent à développer la part de gaz renouvelable injecté en réseaux pour atteindre en 2025 l'équivalent de 10% de la consommation bretonne actuelle en optimisant ses valorisations notamment par l'usage en mobilité durable et à contribuer à faire émerger la filière.

Pour augmenter la production de gaz renouvelable à partir de ressources maîtrisées :

- ▶ Participer aux démarches de planification territoriale visant à développer dans les territoires une production locale cohérente et durable de gaz renouvelable.
- ▶ Informer les agriculteurs et les collectivités intéressées sur les gisements potentiels de biométhane, les opportunités pour leur territoire et les facteurs de réussite en s'inscrivant dans cette logique de cohérence.
- ▶ Accompagner techniquement par notre expertise, les porteurs de projets d'injection depuis l'information des porteurs et les études nécessaires, jusqu'au raccordement au réseau pour l'exploitation de leur unité.
- ▶ Mettre à disposition de l'Observatoire Environnement Bretagne les données utiles à l'élaboration des bilans et au suivi de ce pacte.

Pour optimiser les valorisations du biogaz breton :

- ▶ Accompagner le développement de la mobilité GNV et bio GNV notamment dans le cadre du déploiement par les SDE bretons du Schéma régional d'équipement en stations Poids Lourds et contribuer à la mobilisation des acteurs territoriaux pour la conversion des flottes de véhicules au GNV et bio GNV.
- ▶ Mettre en place les échanges d'informations utiles (production, capacité d'injection des réseaux...) entre producteurs, consommateurs et gestionnaires de réseaux afin de favoriser la recherche d'un optimum pour la production de biométhane territorial.
- ▶ Etudier en coopération avec GRT gaz, et en concertation avec les acteurs territoriaux les adaptations des réseaux gaz pour optimiser les capacités d'accueil du gaz vert et évoluer vers des réseaux intelligents (ex : maillages, projet pilote secteur de Pontivy).
- ▶ Participer aux réflexions et études spécifiques sur le modèle du « gaz porté », menées sous l'égide du PEB afin de tester en situation des innovations organisationnelles ou techniques visant à développer d'autres modèles de production de gaz renouvelable à partir de la biomasse.

Pour structurer l'animation régionale de la filière :

- ▶ Participer activement à l'émergence d'une animation régionale de la filière méthanisation visant à favoriser le partage d'expériences interprofessionnel et l'échange de bonnes pratiques entre les exploitants, les constructeurs, fournisseurs de matière et les services de maintenance
- ▶ Contribuer aux réflexions sur la création d'un label régional permettant de mieux valoriser la source d'énergie locale que représente le biométhane produit en Bretagne
- ▶ Contribuer à la mise en place d'une organisation régionale, instance de gouvernance du pacte, offrant un espace d'échange et de mise en lien des différentes initiatives pour le développement du biogaz breton, la défense des spécificités régionales, le regroupement des acteurs bretons pour répondre à des AO innovants...

Le Directeur territorial Bretagne de GRDF

Monsieur Bernard FOURDAN